TROC ET PUCES et VIDE DRESSING
DIMANCHE 24 AOUT 2025 - 8H30 / 17H30

(Vide-dressing, sport, vaisselle, jouets, puériculture, divers…)

SALLE DE KERPRAT – Allée de Kerprat (à coté de l'Estran) - 56520 GUIDEL
GPS : lat. 47.7878711 - long. -3.4863189000000148

BULLETIN D'INSCRIPTION (Tennis.guidel@orange.fr)

NOM : Prénom : Tél :

Adresse : ville : Mail :

Carte identité : N° Délivrée le : à (lieu)
ou Permis de conduire : N° Délivré le : à «
ou Passeport : N° Délivré le : à «

FOURNIR OBLIGATOIREMENT UNE PHOTOCOPIE DE LA PIECE D'IDENTITE

RESERVATION (cocher obligatoirement svp) EN INTERIEUR : EN EXTERIEUR :

Articles exposés : dressing : Puériculture : Vaisselle Jouets : Autres ? :

EN INTERIEUR : LA TABLE de 1 mètre avec une chaise : 5 euros x = Euros (maximum 6 tables)

Emplacement d '1 PORTANT (**non fourni**) : 5 euros x = Euros

EN EXTERIEUR 2m x 2m sans table, sans chaise, sans abri : 5 Euros x = Euros

---

Total = Euros

Bulletin à renvoyer au TENNIS CLUB DE GUIDEL / TROC ET PUCES / BP 100-46 / 56520 GUIDEL
Accompagné du paiement par chèque. (Ordre: Tennis Club de Guidel) et de la photocopie de la pièce d'identité

Je soussigné(e) , M , reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur du Troc du dimanche 24 aout 2025 et déclare l'accepter sans réserve et atteste ne pas avoir participé à 2 manifestations de même nature au cours dé l'année civile.
A , le, Signature

PARTIE A CONSERVER >---------- → ---------- → ---------- → ---------- → ---------- → ---------- → ----------

REGLEMENT : LE TROC ET PUCES est organisé par l' Association du Tennis club de Guidel et est ouvert exclusivement à tous les particuliers, les associations et amicales / Il est autorisé la vente de tout article (Sauf armes à feu et armes blanches). / Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de l'exposant, tant en cas dé détérioration, de vol ou de préjudice,/ L'organisateur décline toute responsabilité, qui demeure celle de l'exposant, quant à la conformité, l'état et de manière générale, la fiabilité des articles vendus. / Seront exposants les personnes physiques et morales dont le bulletin d'inscription sera dûment complété, daté, signé et accompagné du paiement par chèque
(**à l'ordre du TENNIS CLUB DE GUIDEL) AVANT LE 18 AOUT 2025**.
Les exposants seront accueillis entre 7H et 8H30, muni de leur pièce d'identité et devront être en place pour 8h30. / Tout exposant s'engage a être présent au plus tard à 8h30 et devront rester en place de 8h30 à 17h30. /Toutes réservations non occupées à 8H30 seront annulées au profit d'un exposant en attente, son règlement restant la propriété du club/Le droit d'entrée de 1,50 euro par personne, gratuit jusqu'à 12 ans. Reviendra exclusivement à l'organisation de cette manifestation ainsi que la vente des boissons et des en cas./ La vente et le don d'animaux ou de denrées alimentaires, par l'exposant, seront strictement interdits sur le site./
L'organisation se réserve le droit de refuser tout exposant pouvant entraîner des troubles lors de la manifestation/ tout exposant respectera le cadre et t le matériel fourni par l'organisateur. Chaque exposant est autorisé à rentrer sur le site avec une seule personne, au-delà toute entrée sera payante./ Les emplacements seront nominatifs et ne sera toléré aucune modification concernant leur attribution.
L'organisateur se réservation le droit de clôturer les inscriptions sans préavis dès le nombre de place atteint.